

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

**VILLE DE
RIORGES**

N° 1_85

OBJET :

**PATRIMOINE – VOIRIE –
RESEAUX ET
DEPLACEMENTS**

**AMENAGEMENT D'UN
CENTRE DE SANTE
MUNICIPAL**

**APPROBATION DES
MARCHES**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **12 Novembre 2020** – 18 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 5 novembre 2020 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 13 novembre 2020.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 31 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, Michelle BOUCHET, Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Jean-Marc DETOUR, Vincent MOISSONNIER, Caroline PAIRE, Bernard JACQUOLETTO, Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Véronique MOUILLER, *1^{ère} adjointe*, Catherine ZAPPA, *conseillère municipale*.

Absent sans excuses : Néant

Secrétaire élue pour la durée de la session : Pascaline PATIN

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Véronique MOUILLER Catherine ZAPPA	Jean-Luc CHERVIN Jean-Marc DETOUR

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20201112-1_84-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2020

Affichage : 13/11/2020

PATRIMOINE – VOIRIE – RESEAUX ET DEPLACEMENTS

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE SANTE MUNICIPAL
APPROBATION DES MARCHES**

André CHAUVET, adjoint au maire, expose l'assemblée :

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un centre de santé municipal situé 140 rue du 8 mai 1945 à Riorges, un cahier des charges a été établi en vue de la consultation des entreprises.

La consultation est passée en procédure adaptée selon l'article L.2123-1 du Code de la commande publique pour ces travaux.

Les travaux sont répartis en 11 lots :

- Lot 01 : Voirie Réseaux Divers : *une consultation spécifique sera lancée ultérieurement.*
- Lot 02 : Démolition Gros Œuvre
- Lot 03 : Charpente métallique – Etanchéité - Zinguerie
- Lot 04 : Menuiserie extérieure aluminium - stores
- Lot 05 : Portes automatiques
- Lot 06 : Carrelage - Faïences
- Lot 07 : Plâtrerie peinture
- Lot 08 : Sols souples
- Lot 09 : Menuiseries intérieures – agencement
- Lot 10 : Alarme intrusion
- Lot 11 : Plomberie – Sanitaires - Chauffage

A titre indicatif, les travaux commenceront en janvier 2021 pour une durée de huit mois.

L'estimation globale des travaux, hors lot n°1 : VRD, est de 553 406,00 € TTC.

A l'issue de la consultation, 36 offres ont été remises.

.../...

La commission spéciale des offres, réunie le 2 novembre 2020, a classé les offres et donné un avis favorable pour les sociétés suivantes :

Lot 02 : Démolition Gros œuvre

Entreprise FESSY – Changy(42),
pour un montant de 23 748,95 € HT, soit **28 498,74 € TTC**

Lot 03 : Charpente métallique – étanchéité - zinguerie

Entreprise LESPINASSE TOITURE – St Nizier sous Charlieu (42),
pour un montant de 22 069,32 € HT, soit **26 483,18 € TTC**

Lot 04 : Menuiserie extérieure aluminium - stores

Entreprise BAL MENUISERIE – Champdieu (42),
pour un montant de 49 152,47 € HT, soit **58 982,96 € TTC**

Lot 05 : Portes automatiques

Entreprise PORTALP – St Bonnet de Mure (69) ,
pour un montant de 8 032,00 € HT, soit **9 638,40 € TTC**

Lot 06 : Carrelage - Faïences

Entreprise ARCHIMBAUD – Boën (42) ,
pour un montant de 43 999,77 € HT, soit **52 799,73 € TTC**

Lot 07 : Plâtrerie peinture

Entreprise METAIRIE MENDES – Cressanges (03),
pour un montant de 70 217,92 € HT, soit **84 261,50 € TTC**

Lot 08 : Sols souples

Entreprise BROSSARD FRERES – Roanne (42),
pour un montant de 9 106,00 € HT, soit **10 927,20 € TTC**

Lot 09 : Menuiseries intérieures – agencement

Entreprise CREABOIS – Parigny (42),
pour un montant de 65 711,14 € HT, soit **78 853,37 € TTC**

Lot 10 : Alarme intrusion

Entreprise CEGELEC – Roanne (42),
pour un montant de 2 600,00 € HT, soit **3 120,00 € TTC**

Lot 11 : Plomberie – Sanitaires - Chauffage

Entreprise DESBENOIT CL – Le Coteau (42),
pour un montant de 61 409,94 € HT, soit **73 691,93 € TTC**

Le montant global des travaux, hors lot n°1 : VRD, est de 427 257,01 € TTC.

.../...

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 27 voix pour et 6 abstentions :

1°) approuve les marchés concernant les travaux d'aménagement d'un centre de santé municipal ;

2°) autorise le maire à les signer ;

3°) autorise le maire à prendre toutes les décisions relatives à l'exécution et le règlement des marchés liés à ces travaux ;

4°) dit que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget primitif.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 13 novembre 2020

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN